

UNE INITIATION BOTANIQUE EN MOYENNE MONTAGNE

Aperçu de la flore du massif des Bauges

Elena Ortu



Le massif des Bauges est un massif montagneux calcaire des Préalpes françaises du nord, se situant à cheval sur les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie. Ce massif, caractérisé par des précipitations abondantes et des températures sévères, représente un territoire encore partiellement « naturel ». L'action de l'homme y a épargné certains secteurs, en laissant en place

des forêts encore bien développées. Celles-ci côtoient des espaces pastoraux: leur utilisation modérée au cours des dernières décennies a permis d'en conserver la biodiversité. Il s'agit là d'une pratique permettant de préserver ces écosystèmes et d'en éviter la colonisation par les arbustes, ce qui en réduirait la richesse floristique. Ces formations constituent, d'autre part, la niche

écologique de nombreuses espèces animales. Le Parc naturel régional du massif des Bauges a été créé pour permettre au territoire de ce secteur de se développer autour de ses patrimoines, ou au moins en les préservant. Le touriste désireux de plus d'informations peut s'appuyer sur la documentation disponible à la Maison du Parc, dont le siège administratif est au Châtelard, ainsi que sur les Maisons thématiques (Faune-Flore à École, Patrimoine à Aillon-Le-Jeune) et les offices du tourisme situés dans les différentes communes. Nous proposons ici une courte randonnée botanique en suivant le sentier qui d'Aillon-Le-Jeune monte en direction du Col de la Cochette.

Départ de Créuibert (Aillon-Le-Jeune): parking du Sentier Botanique, 940 m (sentier de Grande Randonnée du Tour des Bauges et du Tour du Colombier).

- Le sentier débute par un chemin qui traverse une croupe exposée plein sud sur du rocher affleurant, ce qui crée des conditions environnementales particulières qui expliquent la présence de nombreuses orchidées (*Orchis*, *Cephalanthera*, *Anacamptis*, *Platanthera*, *Ophrys*, *Cypripedium*), objets d'un sentier fléché de découverte (photo 2: *Cephalanthera rubra*, aux fleurs rose-pourpre, donnant le nom à l'espèce: 'rubra' = rouge). Le chêne est ici présent à plus de 900m, alors qu'il préfère en général des altitudes plus faibles (< 800m). La première portion de sentier se termine avec un lambeau de pessière (forêt d'épicéa: *Picea excelsa*), artificiel ici, tandis que cette espèce se développe naturellement à plus haute altitude. Quelques frênes, et surtout de l'érable, très fréquent dans le secteur, sont aussi présents.
- C'est au-dessus de 1000m que l'on retrouve la hêtraie, qui maintient une ambiance un peu hors du temps et protège du bruit des voitures. C'est un micromonde frais qui sent le champignon, et la



Photo 2 : *Cephalanthera rubra*, orchidée aux fleurs rose-pourpre (photo : JF Lopez)

résine un peu plus haut, lorsque les premiers sapins apparaissent. Le hêtre (photo 3: *Fagus sylvatica*) est un bel arbre à l'écorce grise et lisse, des feuilles ovales vert sombre, qui aime l'ombre et l'humidité, et peut atteindre la hauteur de 30-40 mètres et l'âge de 300 ans. Il s'accompagne souvent du sapin blanc, ou sapin argenté (*Abies alba*), dont l'écorce couleur gris-argent et les aiguilles disposées sur deux rangs présentant deux raies blanches à la face inférieure sont les caractères les plus évidents, permettant de le reconnaître. Le sapin produit des cônes de 15 cm, au port dressé, qui se désagrègent à maturité, rendant vaine leur recherche de la part du randonneur désireux de conserver un souvenir de sa promenade. Com-



Photo 4 : *Campanula thyrsoides* © JF Lopez

parable en longévité à son compagnon le hêtre, le sapin peut lui être supérieur en taille (40-50m).

- Les arbres sont ici jeunes, pour la plupart, les tapis de mousses bien développés sur les sols comme sur les rochers. On ressent le microclimat de la forêt, frais et humide. Le randonneur attentif peut rencontrer en été quelques espèces du sous-bois: il vaut la peine de s'arrêter pour l'observer, le photographe peut-être, mais surtout évitez de les cueillir! A côté d'espèces communes, mais remarquables, telle que la parisette (*Paris quadrifolia*) avec ses quatre larges feuilles ovales qui forment une sorte de



Photo 3 : Aperçu du chemin traversant la hêtraie © E Ortu

Photo 1 : Fleur de *Lilium martagon*, aux étamines typiquement orange © JF Lopez

grand trèfle juste en dessous d'une fleur verdâtre et unique étalée en étoile, le sous-bois de la hêtraie-sapinière compte, parmi ses hôtes, de petites orchidées: le Cephalanthere blanc ou de Damas (*Cephalanthera damasonium*), la Neottie nid d'oiseau (*Neottia nidus-avis*), et une liliacée emblématique: le Lis martagon (*Lilium martagon*; photo 1). Ce dernier est une plante vivace de grandes dimensions (40-150 cm), résistant à la saison hivernale par la présence d'un bulbe souterrain (comme toute liliacée) et caractérisée par de larges feuilles elliptiques à nervures parallèles portées par 4 à 10 au niveau de la tige; les grandes fleurs (20-35 mm) roses-violacées, ponctuées de pourpre, sont regroupées en grappe de 3 à 8, en position terminale sur la tige et leurs tépales sont typiquement roulés et pubescents.

- La hêtraie s'ouvre parfois sur des clairières avec un couvert herbacé plus important, des fraisiers sauvages (*Fragaria vesca*), des arbustes dans le sous-bois (aulne, noisetier), du thym, des liliacées, des composées et des ombellifères, ainsi que quelques millepertuis. Le sentier plonge ensuite dans la hêtraie-sapinière et se poursuit quasiment sans aucun dénivelé au milieu d'un paysage dominé par le sapin, et un sous-bois à fougères et tapis de mousses se développant sur de nombreux restes de bois mort que l'on aperçoit sur les pentes qui bordent le chemin.

• Lorsqu'on quitte le chemin pour se retrouver sur un sentier large et carrossable, la forêt s'ouvre brusquement pour donner sur des pelouses supra-forestières, clairement d'origine anthropique, pâturées, montrant une biodiversité remarquable. Les pelouses que l'on traverse pour monter au Col de la Cochette sont riches en espèces et parsemées d'érables qui montent assez haut, s'arrêtant autour de 1500m. Les graminées dominent le paysage. On retrouve certaines espèces très communes à basse ►

Photo 5 : Vue du Col de la Cochette

© E Ortu

► altitude (*Achillea millefolium*, *Trifolium vulgare*), ainsi que quelques espèces qui sont plus communes dans les pelouses alpines (*Astrantia minor*, *Gentiana lutea*, *G. kochiana*, *Campanula glomerata*, *C. rhomboidalis*, *C. thyrsoides*, *Centaurea montana*). Parmi ces espèces, la *Campanula thyrsoides* (photo 4), se caractérise par son inflorescence en épi, composée de fleurs blanc-jaune pâle, sessiles et pubescentes, portées par une tige dressée, rougeâtre, velue, avec de nombreuses feuilles linéaires l'engainant partiellement. La promenade se termine au Col de la Cochette, qui offre une belle vue sur la pente que l'on vient de gravir (photo 5), ainsi que sur le versant qui redescend du Col vers Aillon-Le-Vieux. Ceux qui le souhaitent peuvent continuer ici par l'ascension au mont Colombier, ou redescendre par le même, ou un autre des chemins qui démarrent d'ici.



Photo 6 : *Epipactis palustris*, orchidée aux fleurs blanches, typique des milieux humides
© JF Lopez

Photo 7 : *Menyanthes trifoliata*, espèce semi-aquatique
© JF Lopez

Réchauffement climatique et sauvegarde de la biodiversité

Le massif des Bauges compte 1300 espèces végétales sur un total de 6700 pour la France entière. Cette biodiversité élevée s'explique, d'une part, par le gradient climatique altitudinal qui influence la répartition des formations végétales et leur composition floristique ; à ce facteur s'ajoute l'effet de nombreux facteurs locaux (exposition, géomorphologie, nature du sol...) produisant un grand nombre de situations microclimatiques auxquelles s'associent des phytocénoses caractéristiques. Parmi les écosystèmes qui se rencontrent dans ce cadre, celui de la tourbière se démarque par sa flore et sa faune particulières. Les tourbières, dont la formation en haute et moyenne montagne est favorisée par des basses températures s'associant à des précipitations importantes, sont caractérisées par une flore résistante à des conditions d'acidité élevée, et représentent la niche écologique d'une faune particulière et rare. Dans le massif des Bauges, on retrouve une tourbière de dimensions assez importantes, la Tourbière des Creusates, dans le secteur de St-François-de-Sales. Des petites plantes carnivores s'y développent (ex. *Drosera rotundifolia*, *Pinguicula vulgaris*), ainsi que des espèces caractéristiques des milieux humides (photos 6 et 7 : *Epipactis palustris*, une orchidée de tourbière aux fleurs blanches teintées de rose ; *Menyanthes trifoliata*, une espèce semi-aquatique au long rhizome rampant dans la vase, d'où se dressent les tiges portant des grappes de fleurs blanches frangées de poils blancs, aux feuilles formées de trois larges folioles émergeant juste au-dessus de l'eau). Il s'agit d'un site protégé, dont la présence est étroitement liée à la pluviosité et à l'importance du couvert neigeux en hiver. Le réchauffement climatique en cours entraîne une disponibilité en eau de plus en plus limitée dans nos montagnes, en produisant un risque concret de disparition des zones humides et des espèces qui les caractérisent. Ce genre de phénomènes fait partie des centres d'intérêt du Groupement Intergouvernemental pour l'Étude du Climat (GIEC), qui vise à l'estimation de l'impact des changements climatiques sur le patrimoine de notre planète. Dans ce contexte, la sauvegarde de ces écosystèmes et leur gestion demeurent une priorité pour conserver la biodiversité de nos montagnes. De nombreuses initiatives ont été prises pour préserver la biodiversité à l'échelle mondiale (ex. Convention sur la Diversité Biologique - CDB) et européenne (Natura 2000 - le réseau écologique pour le maintien de la biodiversité de l'Union européenne, auquel le massif des Bauges contribue avec 7 sites). Dans le but de favoriser la prise de conscience de la population mondiale à propos de l'importance de sauvegarder le patrimoine naturel, l'année 2010 a été déclarée « Année de la Biodiversité » par l'Unesco.

Pour en savoir plus :

- J-C. Rameau, D. Mansion, G. Dumé, 1993. *Flore forestière française 2, Montagnes*, Ed. : IDF.
- Site officiel du Parc naturel régional du massif des Bauges : <http://www.parcdesbauges.com/>
- Site francophone de l'Unesco pour l'Année Internationale de la Biodiversité 2010 : <http://www.unesco.org/fr/biodiversity>
- Site officiel du Groupe Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) : http://www.ipcc.ch/home_languages_main_french.htm

Remerciements :

Je remercie Jean-François Lopez, attaché scientifique du Parc du massif des Bauges, pour sa collaboration à la construction du texte, ainsi que pour les photos des fleurs illustrant cet article.